

L'allié de votre patrimoine au quotidien



VOS QUESTIONS

Qui analyse l'ensemble de votre patrimoine sous tous ses aspects juridiques, fiscaux, sociaux et financiers pour vous apporter une cohérence et une stratégie sur mesure en tenant compte de vos intérêts, de vos objectifs et de vos contraintes, tout en vous libérant des tâches administratives ?

Qui est capable de vous communiquer le montant exact de votre future retraite en ayant pris le soin de vérifier l'ensemble de vos cotisations depuis le début de votre carrière professionnelle ?

Tous vos versements ont-ils bien été pris en compte par les différentes caisses de retraite ?

Qui prend le soin de vous conseiller dans vos projets d'investissements et de placements financiers uniquement dans votre seul intérêt et de façon impartiale car aucun établissement (banque, compagnies d'assurance, société de bourse...) ne peut prétendre avoir 20 sur 20 sur toute sa gamme de produits ?

Qui est compétent pour vérifier aujourd'hui vos diverses déclarations d'impôt ou avis d'imposition et d'argumenter en votre faveur auprès de l'administration fiscale ?

Qui traduit aujourd'hui l'actualité de l'évolution législative, réglementaire et financière pour vous indiquer comment tirer votre épingle du jeu, ou tout simplement faire valoir vos droits ?

NOS RÉPONSES

➤ **Le Bilan Patrimonial,** un tableau de bord personnalisé pour vous aider à prendre les bonnes décisions et vous libérer des tâches administratives.

➤ **La reconstitution de carrière** pour consolider et vérifier vos droits à la retraite.

➤ **La réorganisation, la gestion et le développement de vos actifs financiers** en dehors de toutes préoccupations commerciales.

➤ **Rédaction des déclarations fiscales** visant à payer l'impôt au plus juste.

➤ **Une veille Technique quotidienne** visant à vous traduire l'actualité du droit et de la finance en langage clair.

BILAN PATRIMONIAL

Le cas de Monsieur et Madame M.

- > M. et Mme M. ont cédé leur entreprise à un repreneur, avec mise en place d'une convention garantie de passif.
- > Deux ans plus tard, les termes de la convention sont mis en œuvre suite à un redressement fiscal de la société.
- > Versement par le vendeur de 50% du montant du redressement (conformément à la convention de garantie).

Intervention de Prospering

dans le cadre de la gestion du patrimoine global.

DÉMARCHES

Demander à l'Administration fiscale la rectification de la base d'imposition aux moins values de cession de titres, montage et suivi du dossier.

RÉSULTAT

Succès de la réclamation.

Gain pour le client : 30 000 €.

BILAN PATRIMONIAL ET RETRAITE

Le cas de Monsieur F.

- > M F. (55 ans) salarié cadre d'un groupe agroalimentaire s'interroge sur sa situation retraite à l'occasion d'une mutation professionnelle et d'un probable licenciement.
- > Volonté affichée du client de partir à la retraite à 60 ans.
- > Proposition de la concurrence : rachat de huit trimestres représentant un coût pour le client de 25 000 € avant incidences fiscales.

Intervention de Prospering

dans le cadre de la gestion du patrimoine global et de la reconstitution de carrière du client, aboutissant à constater un nombre de trimestres insuffisants pour obtenir la retraite au taux plein à cet âge.

DÉMARCHE

Analyse approfondie de la carrière et à la prise en compte de réglementations spécifiques transitoires relatives aux situations d'aides familiales dans l'entreprise des parents (réglementation en vigueur jusqu'en 1983),

RÉSULTAT

Prospering a fait procéder à l'acquisition gratuite des huit trimestres manquants permettant d'obtenir le taux plein dès 60 ans.

Gain pour le client : 25 000 €

PROSPERING | La Maison du Prieuré | 14, rue de la Pie Voleuse | 91120 Palaiseau |
| Tél : 01.60.10.68.71 | contact@prospering.fr | www.prospering.fr |